

Zeitschrift: Bulletin de l'Association suisse des électriciens
Herausgeber: Association suisse des électriciens
Band: 50 (1959)
Heft: 16

Rubrik: Communications ASE

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN

DE L'ASSOCIATION SUISSE DES ELECTRICIENS

ORGANE COMMUN

DE L'ASSOCIATION SUISSE DES ELECTRICIENS (ASE) ET
DE L'UNION DES CENTRALES SUISSES D'ELECTRICITE (UCS)

Assemblée annuelle 1959 de l'ASE et de l'UCS

les Samedi, Dimanche et Lundi 29, 30 et 31 août 1959

à St. Moritz

Invitation

La Commune de St. Moritz et le Service de l'électricité de la Commune de St. Moritz ont très obligeamment invité nos deux Associations à tenir leurs assemblées annuelles de 1959 à St. Moritz.

Les membres de nos Associations, de même que les dames, sont cordialement invités à participer en grand nombre à cette manifestation. Nous aurions grand plaisir à vous voir saisir cette occasion pour passer quelques heures agréables et pleines d'intérêt dans un cercle d'amis et de collègues.

Grâce à l'obligeance des Directions de la S.A. des Forces Motrices de Brusio, Poschiavo, de la S.A. des Forces Motrices de l'Engadine, Zernez, et du Service de l'électricité de la Ville de Zurich, les participants auront l'occasion de visiter des usines hydroélectriques qui se trouvent en partie en construction.



PROGRAMME

le Samedi 29 août 1959

16 h 00

Assemblée générale de l'UCS à «l'Embassy» de l'hôtel Palace, St. Moritz-Village.

Pour les dames :

Thé à l'hôtel Suvretta-House (17 h 00 env.)

Rassemblement: 16 h 00 à la place de l'école; départ en autocars en passant par St. Moritz-les-Bains, court arrêt pour visiter la station thermale

Retour vers 18 h 30.

Cette excursion est aimablement offerte par le Service de l'électricité de la Commune de St. Moritz.

Coupon No 1

- dès 19 h 45 **Apéritif** dans les hôtels Kulm et Palace, offert par le Service de l'électricité de la Commune de St. Moritz, de la S. A. des Forces Motrices de Brusio, Poschiavo et de la S. A. des Forces Motrices du Canton des Grisons, Klosters. *Coupon No 2*
- 20 h 30 **Banquet officiel de l'ASE et de l'UCS** à l'hôtel Kulm et à l'hôtel Palace pour les invités, les membres de l'ASE et de l'UCS et les dames. Prix du repas (café crème et service compris, mais sans boissons) fr. 14.—. *Coupon No 3*

le Dimanche 30 août 1959

- 10 h 00 **Assemblée générale de l'ASE** à «l'Embassy» de l'hôtel Palace, St. Moritz-Village; suivie
env. 11 h 15 d'une conférence en langue allemande
présentée par M. le Dr E. Schumacher, colonel divisionnaire, Bolligen (BE)
Le sélectionnement des futurs chef d'entreprises

Pour les dames :

Les dames pourront assister soit:

- a) à l'Office Divin
- b) au concert à St. Moritz-les-Bains à 11 h 00
(autobus de St. Moritz-Village toutes les demi-heures).
- c) à la visite du musée de l'Engadine et au musée Segantini:
Entrée sur présentation de la carte de participant fr. 1.—.

Dîner à l'hôtel ou ailleurs, au gré des participants.

Excursions

Après-midi:

1. **PIZ NAIR**

Rassemblement: 14 h 30 devant l'hôtel St. Moritzerhof (près de la station du funiculaire de la Corviglia).
Retour vers 17 h 00.
Frais de l'excursion fr. 5.50. *Coupon No 4*

2. **MUOTTAS MURAGL**

14 h 30: Départ en automobile postale, Place de la Poste, St. Moritz-Village.
Retour vers 17 h 00.
Frais de l'excursion en automobile postale et en funiculaire (aller et retour) fr. 6.—.
funiculaire seulement (aller et retour) fr. 4.—. *Coupon No 5*

3. **DIAVOLEZZA**

14 h 30: Départ en automobile postale, Place de la Poste, St. Moritz-Village.
Retour vers 18 h 00.
Frais de l'excursion en automobile postale et en téléphérique (aller et retour) fr. 12.—.
téléphérique seulement (aller et retour) fr. 7.—. *Coupon No 6*

4. **SOGLIO**

14 h 15: Départ en automobile postale, Place de la Poste, St. Moritz-Village.
Retour entre 18 h 00 et 19 h 00.
Frais de l'excursion fr. 11.—. *Coupon No 7*
P. S. Vue la situation précaire de la route à Soglio, les participants sont priés d'utiliser uniquement l'automobile postale.

Souper à l'hôtel ou ailleurs, au gré des participants.
Soirée libre.

le Lundi 31 août 1959

Excursions

A. **Val Puschlav**

Visites des centrales Cavaglia et Robbia de la S.A. des Forces Motrices de Brusio, Poschiavo.
Excursion en automobile postale jusqu'à l'hospice Bernina, et par train spécial du Chemin de fer de la Bernina jusqu'à Poschiavo. Retour en automobile postale.
Petite collation dans le train, apéritif et dîner à l'hôtel Le Prese, aimablement offerts par la Direction de la S.A. des Forces Motrices de Brusio, Poschiavo.
7 h 30: Départ en automobile postale, Place de la Poste, St. Moritz-Village.
vers 17 h 00: Arrivée à Samedan. Correspondance au train pour Coire, dép. de Samedan 17 h 18.
Frais de l'excursion fr. 15.—. *Coupon No 8*
P. S. Les participants sont priés de prendre leurs bagages dans l'automobile postale.

B. Visite des Forces Motrices au Bergell

7 h 15: Départ en automobile postale, Place de la Poste, St. Moritz-Village.

Dîner à la cantine d'Albigna, aimablement offert par le Service de l'électricité de la Ville de Zurich. Zurich.

Arrivée à St. Moritz vers 16 h 45. Correspondance au train pour Coire, dép. 17 h 03.

Frais de l'excursion fr. 11.—.

Coupon No 9

P. S. Les participants sont priés de mettre des chaussures solides et de se munir d'un imperméable. Les bagages des participants seront portés par le personnel des hôtels à la gare de St. Moritz avant le départ du train de 17 h 03. Prière de munir les bagages de l'adresse exacte.

C. Excursion en Basse-Engadine. Orientation sur les usines hydrauliques projetées de l'Engadine.

7 h 30: Départ en automobile postale, Place de la Poste, St. Moritz-Village.

Dîner à Schuls.

Arrivée à Samedan 17 h 00. Correspondance au train pour Coire, dép. de Samedan 17 h 18.

Frais de l'excursion et du dîner (sans les boissons) fr. 17.50 (dîner seulement fr. 7.50). *Coupon No 10*

P. S. Il est recommandé aux participants ne désirant plus retourner à St. Moritz à la fin de l'excursion, de faire enregistrer leurs bagages à St. Moritz, pour leur gare de destination. De plus, il est possible de déposer les bagages le lundi matin au bureau du tourisme qui s'occupera du transport des bagages à la gare de Samedan.

Réservations des chambres

Pour le logement les hôtels suivants sont disponibles:

Cat.	Hôtels	Chambre et petit-déjeuner, service et taxe compris par nuit et par personne		Chambre et petit-déjeuner, 1 repas principal, service et taxe compris, par nuit et par personne	
		sans bain	avec bain	sans bain	avec bain
I	Carlton Kulm Palace Suvretta	ca. Fr. —	ca. Fr. —	ca. Fr. 37.—	ca. Fr. 42.—
II	Kurhaus & Grand Hotel des Bains	—	—	29.—	36.—
III	Caspar Badrutt Du Lac Schweizerhof	18.—	25.—	26.—	33.—
IV	Albana Belvédère Calonder La Margna Monopol Neues Posthotel Steffani Granita	16.50	22.50	24.—	30.—
V	Bellavista Bellevue au Lac Bristol	14.50	<u>20.50</u>	21.—	27.—
VI	Aurora Bernasconi Grünenberg St. Moritzerhof Laudinella	13.—	18.—	19.—	24.—
VII	Bernina Meierei National Primula Rätia	12.—	—	17.50	—
VIII Garni	Eden Victoria Languard	12.—	17.—	—	—

Observations

1. Les organisateurs se chargeront volontiers de la réservation des chambres d'hôtel pour les participants en tenant compte de leurs désirs dans la mesure du possible. Le nombre des chambres à un lit étant limité, nous prions nos membres de vouloir bien accepter, autant que possible, des chambres à deux lits.
2. Les participants régleront eux-mêmes leur note d'hôtel. Pour cette raison, la carte de participant ne comportera pas de coupon pour le logement.

Carte de participant

La carte de participant est obligatoire pour tous les participants, à l'exception de ceux qui n'assistent qu'aux assemblées générales. Elle coûte fr. 5.— par personne, y compris l'insigne de fête.

Les cartes de participant seront remises à tous les membres de l'ASE et de l'UCS, de même qu'aux membres de leur famille et à leurs connaissances, pourvu que la commande soit faite par un membre.

La carte de participant comprend les coupons ci-après, selon l'inscription:

	<i>Coût fr.</i>
No 1 Thé à l'hôtel Suvretta-House (pour les dames), 29 août 1959	—
No 2 Apéritif avant le Banquet officiel, 29 août 1959	—
No 3 Banquet officiel de l'ASE et de l'UCS, 29 août 1959	14.—
No 4 Excursion du dimanche PIZ NAIR, 30 août 1959	5.50
No 5 Excursion du dimanche MUOTTAS MURAGL, 30 août 1959	6.—
	(funiculaire seulement) (4.—)
No 6 Excursion du dimanche DIAVOLEZZA, 30 août 1959	12.—
	(téléférique seulement) (7.—)
No 7 Excursion du dimanche SOGLIO, 30 août 1959	11.—
No 8 Excursion A (Puschlav) 31 août 1959	15.—
No 9 Excursion B (Bergell) 31 août 1959	11.—
No 10 Excursion C (Basse-Engadine) 31 août 1959	17.50
	(dîner seulement) (7.50)

Remarques :

Les cartes de participant avec coupons seront remises dès réception du paiement. A titre exceptionnel, des cartes de participant et des coupons isolés pourront être obtenus au bureau de renseignements.

Bureau de renseignements

Le bureau de renseignements de l'ASE et de l'UCS se trouve à la maison de la Commune (office du tourisme), St. Moritz-Village. Téléphone: (082) 3 31 47/50.

Il est ouvert:

le Vendredi	28 août 1959	de 18 h 00 à 20 h 00
le Samedi	29 août 1959	de 9 h 00 à 18 h 00
le Dimanche	30 août 1959	de 8 h 00 à 12 h 00 et de 17 h 00 à 19 h 00
le Lundi	31 août 1959	de 7 h 00 à 10 h 00

Observations générales

1. Banquet en commun

- a) En raison de l'affluence probable, le banquet de l'ASE et de l'UCS aura lieu aussi bien à l'hôtel Kulm qu'à l'hôtel Palace. Les participants sont priés d'indiquer sur le bulletin d'inscription dans quel hôtel ils désirent participer au banquet. Les organisateurs se réserveront toutefois le droit de modifier la répartition.
- b) Les tables seront numérotées, mais non pas les places. Il sera tenu compte, dans la mesure du possible, du désir des membres d'occuper une place à côté de certaine personne. Les participants sont instamment priés de s'en tenir aux indications qui figureront sur les cartes de participant.

2. Excursions

- a) Le nombre des participants aux différentes visites étant limité, les inscriptions seront acceptées dans l'ordre de leur réception. Les organisateurs se réserveront donc le droit de modifier la répartition des inscriptions.

